

CANYON DES GENDARMES

canyon vert



Carte © IGN 1 / 25 000
N° 4403 RT

● Difficulté

D+

- Verticale ✚✚✚✚
- Aquatique ✚✚✚
- Engagement ✚✚✚✚
- Approche 45 mn ✚✚
- Retour 30 mn ✚

● Parcours 7 à 8h

● Dénivelé 360 m

- Altitude départ 430 m
- Altitude arrivée 70 m

● Distance 3,3 km

● Rappel maximum 75 m

Ouverture

Le 28 janvier 94 par Marcel Faure, Charles Gamet, Patrick Leuthy, Gilles Quertier.

Accès

De Saint-Benoît prendre la D 54, passer bras Canot et le Cratère. Rouler environ 600 m jusqu'au carrefour où se trouve un autel avec une vierge. Prendre à gauche. A environ 1,6 km se trouve un groupe de cases. Garer le véhicule et poursuivre à pied pendant 45 mn pour rejoindre le canyon.

En 4x4, continuer sur la piste. En sortie du bois sur le petit plateau se trouve une case. Garer le véhicule. Suivre le sentier pendant 15 mn. Descendre le ruisseau secondaire sur 20 m pour arriver au canyon des Gendarmes. La première cascade se trouve à 5mn.

Descriptif

R1 : possibilité de franchir la cascade suivante avec le même rappel.

La descente après la cascade de 55 m de R5 se fait à l'aide d'un anneau sur bloc.

Dangers particuliers

Ils sont liés essentiellement à l'encaissement des passages : à ne pratiquer qu'avec un faible débit. Quelques risques de chutes de pierres notamment dans l'entonnoir de la cascade de 55 m (R5).

Retour

Après environ 2 heures de marche et de nage dans de longs bassins de la rivière des Marsouins, sortir en rive gauche pour rejoindre Abondance. Dans une courbe à droite d'où l'on aperçoit les lignes à haute tension qui

traversent la rivière, une plage de cailloux se trouve en rive gauche. Sous les arbres qui suivent, un sentier remonte jusqu'à la route de Takamaka à la hauteur des dernières maisons d'Abondance.





